

AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

Le Département de l'Aveyron informe qu'il met en vente :

un appartement meublé de 237 m² (avec 2 garages) situé boulevard de la République commune de Rodez.

La vente se fait de gré à gré et donnera lieu successivement à un compromis de vente et un acte notarié.

Les candidats intéressés par l'objet du présent avis peuvent demander par écrit, à l'adresse indiquée ci-dessous, le dossier de consultation, ou le télécharger sur le site du Département de l'Aveyron www.aveyron.fr, rubrique « Votre Département » cession de biens immobilier du Département.

Le bien pourra être visité sur rendez-vous en téléphonant au 05.65.59.34.20 comme suit :

- Jeudi 23 juin 2022 de 14h00 à 16h00
- Mercredi 29 juin 2022 de 10h00 à 12h00
- Mercredi 6 juillet 2022 de 10h00 à 12h00
- Mardi 12 juillet 2022 de 14h00 à 16h00
- Jeudi 21 juillet 2022 de 10h00 à 12h00
- Mardi 26 juillet 2022 de 10h00 à 12h00

Pour la visite des lieux, téléphoner au 05.65.59.34 20 pour fixer un rendez-vous

Les offres des candidats devront être envoyées en recommandé avec accusé de réception, ou remises contre récépissé avant **le 29 juillet 2022** à 12 h à l'adresse suivante :

Département de l'Aveyron
Pôle Développement des Territoires
Direction des Services Administratifs et Fonciers
Route du Monastère CS 10024
12450 FLAVIN

Sous enveloppe, portant la mention :

« NE PAS OUVRIR : OFFRE DE PRIX PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT COMMUNE DE RODEZ »

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les offres devront être entièrement rédigées en langue française

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- 1- L'offre présentant le prix le plus élevé
- 2- En cas d'égalité : Nouvelle offre sous un délai fixé.
- 3- Si nouvelle égalité des offres : Priorité sera donnée à l'offre parvenue en premier.

Le Département est libre de ne pas donner suite aux offres remises, notamment, en cas de prix insuffisant. Dans ce cadre le Département a fixé un minimum : 550 000 €. En tout état de cause, les candidats sont informés que la décision de vente sera prise par la Commission Permanente du Conseil départemental.